

En vert & Avec vous

Le magazine des entreprises du paysage et des jardins

N°30
Novembre 2021

chaque
jardin
compte
LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

Dossier : Le jardin du (bon) vivant, découvrez les finalistes du Carré des Jardiniers

Stéphane Marie, jardinier dans l'âme

Voyager au jardin avec l'Atelier Biomes

Visiter les Jardins de Colette... en Corrèze

Innover avec un mur en tissus recyclés

Pierre-Alexandre Risser, un paysagiste bon vivant

Grand Parc de Saint-Ouen, création Agence

Quels paysages urbains pour des villes résilientes ?

La question actuelle de la sauvegarde de la biodiversité interfère dans l'aménagement du territoire. À tel point que la notion de connectivité écologique commence à être prise en compte dans les projets d'urbanisation. Quels paysages vont-ils en résulter ? Est-ce la promesse de villes plus résilientes ? Ce qui favorise la diversité des espèces pourrait bien aussi nous aider à mieux vivre dans notre habitat urbain.

Article extrait du magazine EV&AV n°27 paru en Décembre 2020

L'érosion de la biodiversité au niveau planétaire a plusieurs causes dont les impacts se croisent, comme la surexploitation des ressources naturelles et les pollutions engendrées par nos activités industrielles. Elle est aussi due à l'urbanisation galopante qui détruit une grande partie des habitats naturels de la faune et de la flore. À cela s'ajoute le changement climatique qui amplifie la situation déjà très inquiétante, et profite sur notre territoire aux espèces exotiques envahissantes. Les trois composantes de la biodiversité se détériorent donc, à savoir la diversité des écosystèmes, la diversité des espèces et au sein de ces espèces, la diversité génétique.



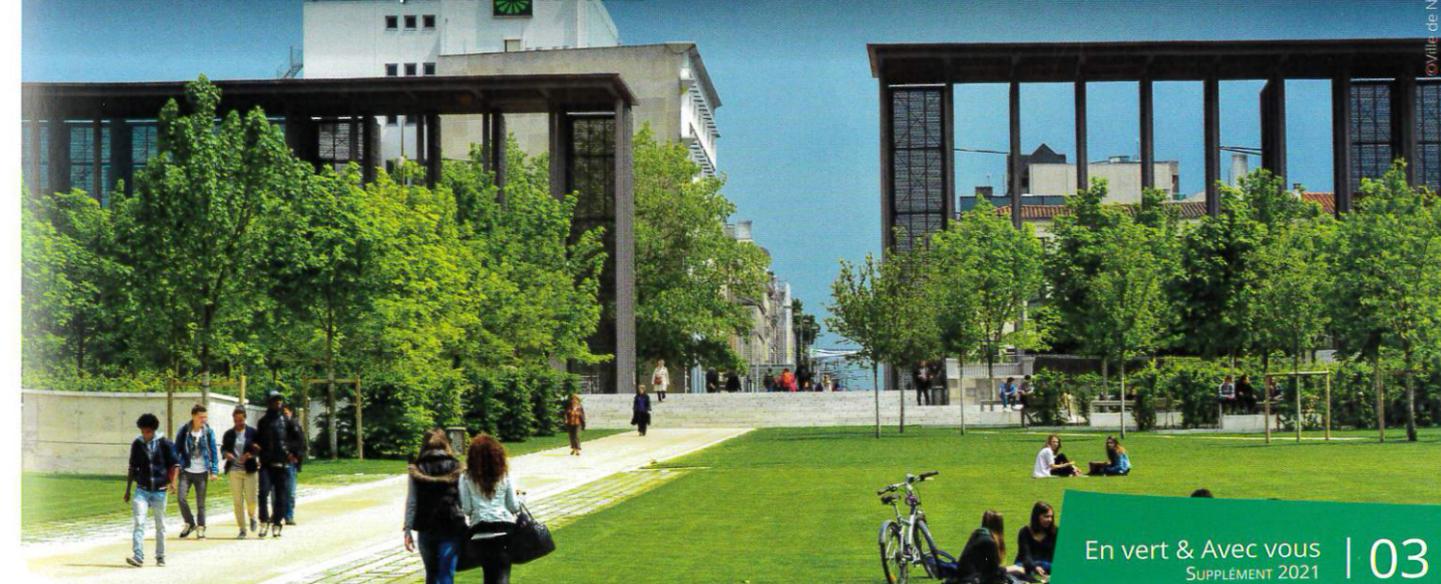
Bois du Mas Larrier autour de la nouvelle gare TGV Nîmes-Pont-du-Gard, AREP



Jardin créé au pied de barres d'immeubles dans le quartier Saint-Cyrien, Poitiers

En restreignant la réflexion à l'échelle de l'aménagement de notre territoire, on s'aperçoit que l'artificialisation des sols joue un rôle considérable dans la destruction des habitats naturels. Elle progresse en effet près de quatre fois plus rapidement que la population depuis cinquante ans selon un rapport de France Stratégie, plaçant la France au rang des pays européens les plus artificialisés. C'est la raison pour laquelle l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) a été inscrit dans le Plan biodiversité de 2018 de l'État. Cette mesure concerne principalement les projets urbains, donc nos villes de demain. Sera-telle suffisante pour protéger et maintenir la biodiversité tout en offrant un meilleur cadre de vie aux urbains ? La définition de la ville résiliente s'en inspire en tout cas.

Place de la Brèche à Niort, lieu du premier test du Toolkit



La notion de résilience

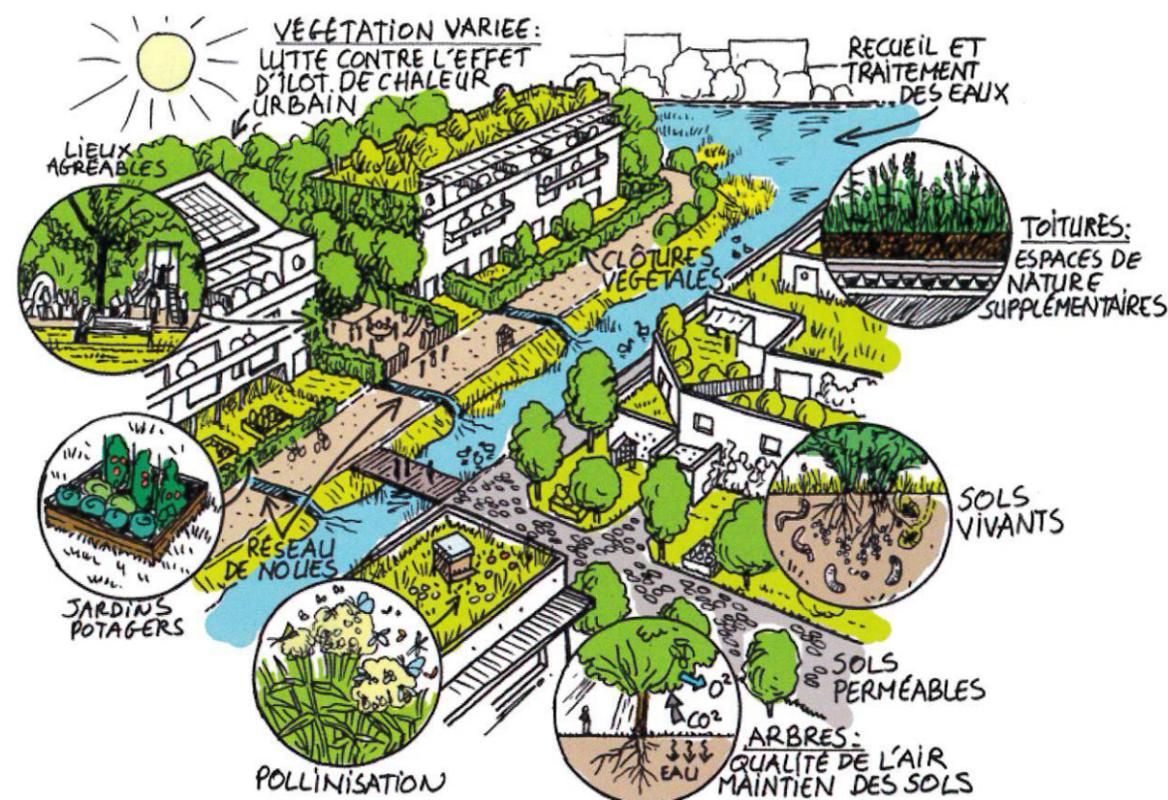
Qu'est-ce qu'une ville résiliente ? Ce terme de résilience s'applique aussi bien aux humains qu'aux autres êtres vivants. C'est la capacité à surmonter les chocs traumatiques, par exemple celui du dérèglement climatique qui touche aujourd'hui toute la vie sur Terre, puis à perdurer, car la notion de résilience induit la capacité de récupération pour atteindre un nouvel équilibre. En ville, cette résilience laisse entendre que nous réussirons notamment à résister au réchauffement des températures, à la pollution de l'air, aux inondations, aux sécheresses et à la raréfaction de la ressource en eau. Cela implique que l'aménagement urbain prenne en compte toutes les solutions apportant une amélioration des conditions de

vie en ville : avec notamment des frondaisons apportant de l'ombre, une biodiversité augmentée, des noues favorisant l'infiltration des eaux pluviales pour désengorger les réseaux, et des plantes pour assainir l'air ambiant, tout autant que des jardins où se ressourcer afin de mieux réagir aux changements ou chocs traumatiques liés aux aléas climatiques quand ces derniers ne peuvent être évités. Il semble donc nécessaire de prendre exemple sur l'organisation des écosystèmes naturels qui ont résisté et se sont adaptés aux changements planétaires bien avant nous. C'est ce qu'on appelle les Solutions Fondées sur la Nature (SFN).



Aménagement d'une place en jardin et aire de jeux, Maurecourt

Ces solutions permettent d'arrêter d'opposer ville et nature pour construire un nouvel idéal urbain. Elles ont pour corollaire de préserver les sites naturels contre l'urbanisation, par leur classement en zones protégées au PLU, de conserver l'existant et de renaturer des espaces en désartificialisant les sols, par exemple sur des parkings et des voies de circulation, et enfin de s'inspirer des milieux naturels pour concevoir cette renaturation. Dans le cadre de nouveaux projets d'urbanisme, l'intégration dès le départ de critères basés sur les SFN deviennent obligatoires. Cela a été le cas par exemple dans la construction de la gare écodurable de Nîmes-Pont-du-Gard. Cette nouvelle gare de TGV s'inscrit dans le paysage méditerranéen tout en atténuant l'impact des aménagements réalisés grâce au réemploi, sur place, des terres excavées pour la construction. Le merlon créé et les haies plantées protègent le site du mistral, ce qui favorise la croissance de la végétation et prévient l'érosion des sols due aux épisodes pluvieux violents. Des noues renforcent également la gestion des eaux pluviales. La palette des plantes privilégie les essences locales qui ne demandent pas d'arrosage et toutes les strates végétales sont représentées afin d'offrir des habitats à la petite faune locale.



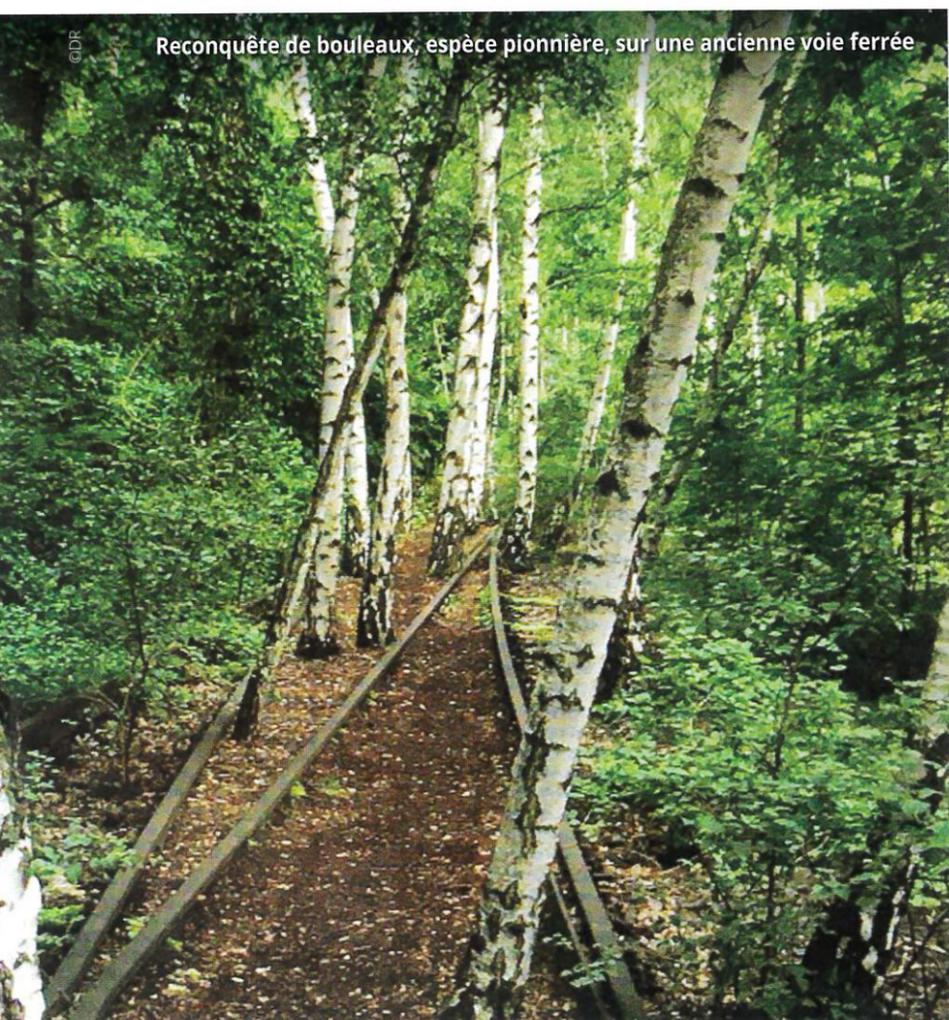
Modèle idéal de renaturation de la ville, Marc Barra ARB-IdF

Lors de la conférence Nature4Cities (1) d'octobre dernier, l'écologue Marc Barra, a évoqué les nombreux bénéfices de ces SFN, en matière d'adaptation au changement climatique, de préservation de l'environnement, de gestion des ressources et de cohésion sociale, sans oublier les enjeux sur la santé publique. Ce chargé de mission à l'Agence régionale pour la biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) accompagne les entreprises vers la transition écologique et a notamment rédigé le guide *Bâtir en favorisant la biodiversité*. Lors de cette conférence, il a démontré que le concept des SFN est appropriable par tous les acteurs du projet urbain. Cette appropriation nécessite sans aucun doute une bonne compréhension par les collectivités et maîtres d'ouvrage des aménagements effectués sur la base des SFN, car c'est souvent là que le bât blesse. Le simple exemple des noues tondues dans certaines communes, alors que le rôle des plantes est majeur dans ce système d'infiltration des eaux, laisse

voir que l'information doit mieux circuler et les connaissances se développer à ce sujet. Il s'agit aussi pour la population d'accepter les plantes spontanées comme partie prenante de l'écosystème qui se met en place. Accorder de la place au spontané, à la naturalité s'avère d'une importance capitale, même dans une nature réinterprétée au niveau urbain.

Les écologues sont donc conviés à travailler au niveau de la phase stratégique des projets, en collaboration avec les paysagistes. Puis les entreprises du paysage auxquelles sont confiées les travaux sont, elles aussi, invitées à prendre part aux projets car elles ont un rôle clé dans la création et le maintien de cette nouvelle naturalité. De façon générale, l'ensemble des entreprises du paysage doit participer à cet enjeu, tant au niveau du paysage collectif de la cité que des parcelles paysagères privées. Au moment de la phase travaux, elles sont les premières à pouvoir apporter leurs compétences dans l'aménagement du territoire.

(1) Nature4Cities, visioconférence 1 du 28 octobre 2020 : le concept de SFN, une démarche pour des villes plus résilientes ?



Reconquête de bouleaux, espèce pionnière, sur une ancienne voie ferrée



Noues de récupération des eaux pluviales à Saint-Ouen

Repenser le territoire urbain

Selon les différents acteurs du paysage, la manière de rendre une ville résiliente peut varier, mais tous s'accordent sur un point : la nécessité évidente d'augmenter les espaces verts et végétalisés dans le tissu urbain afin de conserver une qualité de vie acceptable en milieu densément minéralisé. De l'avis de Michel Péna, paysagiste-concepteur, le concept de paysage urbain doit donc être complètement revu pour récupérer le plus de superficies à redonner à la nature en ville. Rendre nos villes résilientes ne peut se faire sur un schéma ancien qui a privilégié l'automobile et les voies de circulation

au détriment de la vie sociale et de la mobilité douce.

Le paysagiste-concepteur Éric Manfrino, co-fondateur de l'agence LAND'ACT, adopte le même point de vue et estime que la ville du XXI^e siècle ne correspond plus du tout à celle du XIX^e ou du XX^e siècle. Pour lui, il ne s'agit pas seulement de planter des arbres, en donnant toujours plus de chiffres. Il faut planter dans de bonnes conditions afin de conserver une végétation saine et résistante, ce qui amène à transformer la ville pour donner aussi de meilleures conditions de vie aux plantes ! La question reste de savoir comment on va s'y prendre pour repenser les schémas urbains.



Végétalisation d'une zone de commerces Bois-Colombes, conception Michel Péna

L'idée défendue par le paysagiste Michel Péna consiste à concevoir une ville-jardin à la place d'une architecture établie au profit des voies de circulation : « créer des rues-jardins engendrera des comportements et pratiques très différentes chez les citoyens. Ces rues seront plus accueillantes, agréables à vivre mais aussi plus fonctionnelles pour la mobilité douce. Les gens pourront à la fois s'émerveiller de la richesse du vivant et laisser leurs enfants aller à l'école en vélo ou en trottinette sans craindre qu'ils ne se fassent renverser par des voitures » explique-t-il. Selon lui, la séduction est le moyen le plus efficace pour les paysagistes de persuader les décideurs. Plus les lieux seront attractifs, plus les usagers changeront leurs habitudes, ce qui pacifiera les centres urbains et révélera leur potentiel. Les politiques engagées en faveur de la renaturation des villes seront alors davantage soutenues. Aurait-il raison ? Les nouvelles habitudes prises par les jeunes des grandes métropoles tendraient à le prouver : aujourd'hui beaucoup préfèrent travailler dans des espaces de *coworking* au milieu des plantes vertes. Nombre d'acteurs de la filière du paysage osent prédire que l'effet va s'accroître. Cela permettrait également de donner des clés de compréhension du vivant aux citoyens qui en manquent cruellement depuis des dizaines d'années.

La transformation du plan urbain bousculera un tant soit peu les idées établies car il faudra recourir à des mesures radicales, comme par exemple la libération d'espaces pris aujourd'hui par les voitures en stationnement - qui représentent 150 hectares à Paris -, ou par le bitume dans les cours de collèges. À ce sujet, le Département de la Seine-Saint-Denis, déjà actif dans cette transformation urbaine, compte revégétaliser 30 % de ces cours d'ici à 2030, ce qui représentera une superficie de 75 hectares. Cela montre bien les potentialités à exploiter dans la plupart des villes pour trouver des espaces favorisant la résilience grâce à la renaturation.

La modification des projets d'urbanisme et de constructions sera aussi inévitable, voire celle des infrastructures déjà construites pour associer véritablement la végétation à l'espace

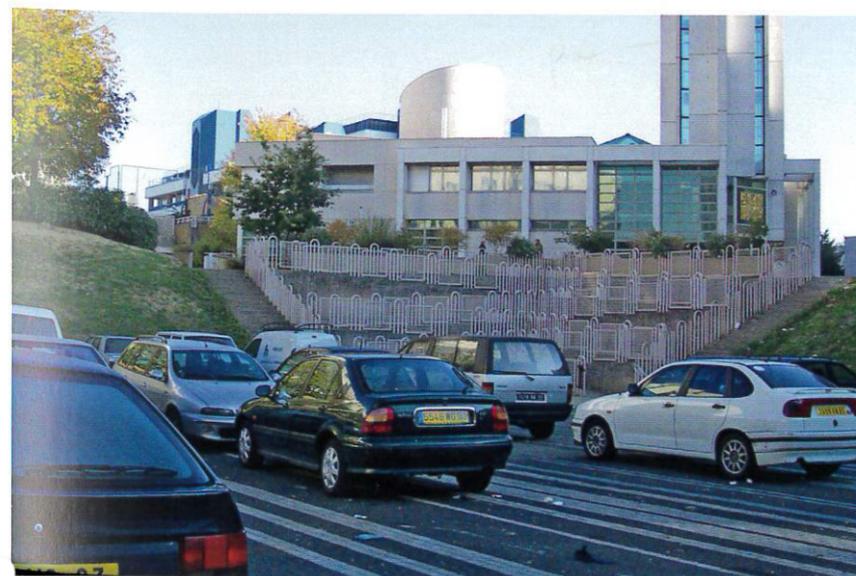
urbain. « Les projets que j'étudie en ce moment pour les villes de Nice et de Montrouge partent de ce principe : inspirer de nouvelles pratiques plus économes en énergie, plus accueillantes pour les piétons et respectueuses de l'environnement. Des rues-jardins avec des plantations sur de larges superficies, des espaces de convivialité et des pistes cyclables créeront les facteurs de la résilience » poursuit Michel Péna. Il cite l'exemple de la Promenade du Paillon à Nice qui, en remplaçant un immense parking qui coupait la ville en deux, est aujourd'hui un lieu réunissant les quartiers. Les enfants y jouent, la vie s'y est installée de nouveau. La transformation de deux autres grandes rues de Nice, en cours, vise aussi à redonner un caractère de village aux quartiers traversés, avec des salons urbains au milieu des plantes, des bibliothèques de rue, et des jardins pour trame.



Promenade du Paillon à Nice, conception Michel Péna



Avant/après : transformation d'un parking en espace vert avec milieu humide, Noisy-le-Grand, conception Michel Péna



Jardin en cœur d'îlot bâti à Vincennes, conception Michel Péna

Selon plusieurs sondages récents, la proximité de jardins et espaces verts entrent dans le top 3 des priorités des citoyens quand ils déménagent. L'Observatoire Société & Consommation, l'ObSoCo, a même publié en février dernier une étude (2) selon laquelle 53 % des Français aspirent à aller vivre ailleurs que dans les grandes villes, et aimeraient de plus en plus s'installer dans des villages. Selon la même étude, 6 Français sur 10 songent à changer de cadre de vie au profit de communes plus vertes et moins urbanisées. La renaturation des villes apparaît donc comme une solution pour enrayer un exode vers les zones rurales qui a déjà commencé. Observant l'urgence de la prise en compte par les professionnels de la filière jardin de ce changement dans les comportements des consommateurs, le salon JdC Garden Trends (3) prévu au printemps prochain pour dévoiler les tendances 2022 abordera lui aussi le thème de la renaturation en ville.

(2) L'ObSoCo, *Penser les territoires autrement*, février 2020

(3) *Journées des collections en avril 2021 à Marseille*

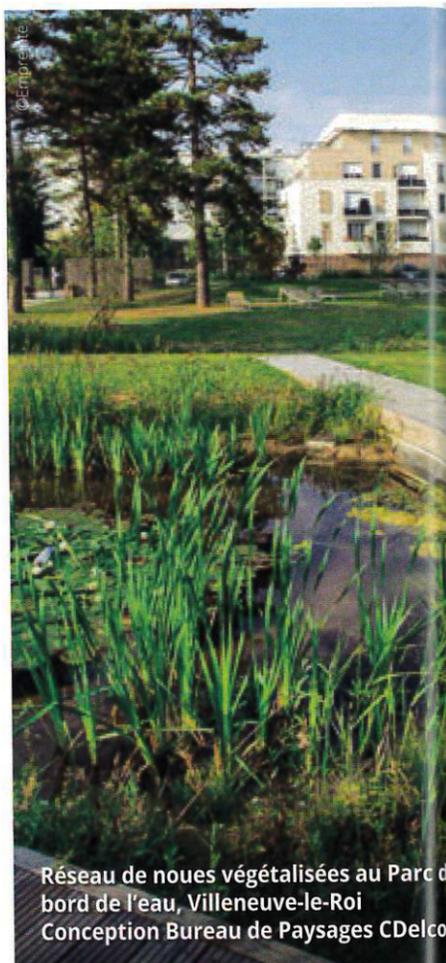
Réinterpréter la biodiversité

Les citoyens demandent plus de nature en ville. Les bienfaits du verdissage sont aujourd'hui prouvés, la végétation impacte positivement la santé physique et psychologique des habitants. Mais laisser plus de place à la nature n'est pas aussi simple qu'on le croit. Il faut en effet reconsidérer le terme même de « nature » puisque la ville est un milieu artificiel dans lequel le sauvage est banni depuis longtemps.

Réintroduire le sauvage en ville ? Cette question, parmi bien d'autres, fait l'objet de nombreux débats depuis la première période de confinement au printemps dernier. Est-ce en effet acceptable de côtoyer la faune sauvage dans les rues et les jardins alors qu'elle peut présenter des dangers avérés pour les humains. Si les renards ne posent aucun problème, ils partagent d'ailleurs depuis longtemps la vie des citoyens en Suisse, en Angleterre ou en Allemagne, qu'en est-il par exemple des serpents dont certaines espèces sont venimeuses ? Mais le sauvage reste le

garant de la biodiversité. Il faut donc à la fois veiller à préserver cette dernière et reconnecter les citoyens avec le sauvage pour qu'ils en aient une meilleure connaissance, qu'ils puissent l'accepter et le gérer.

Réinterpréter cette notion de nature se fait depuis longtemps dans les jardins, et avec les arbres d'alignement dans les rues. Ces derniers pourtant ne suffisent plus et d'autres modèles de plantations, notamment en bosquets, sont aujourd'hui à privilégier. Il s'agit donc en premier de laisser plus de place à une végétalisation réinterprétée pour que les paysages urbains comptent plus de surfaces vertes au regard des surfaces minéralisées qui érodent la biodiversité. Puis de réintroduire plus de sauvage dans les projets urbains, là où c'est possible. Certaines villes commencent à rouvrir les rivières canalisées, et à recréer des zones humides afin que le cycle de l'eau soit de retour dans le schéma urbain.



Réseau de noues végétalisées au Parc de la Vallée de l'eau, Villeneuve-le-Roi
Conception Bureau de Paysages CDelco



Zone naturelle recréée au sein du Parc de Bagnolet, conception Michel Péna

Les plantes spontanées, les chauve-souris, les batraciens et les hérissons font partie de ce sauvage à réintroduire dans les projets des aménageurs. Il faut aussi veiller à ce que cette biodiversité ne disparaisse pas au stade de la commercialisation des projets, par exemple quand les nouveaux propriétaires clôturent hermétiquement les espaces extérieurs privatifs qui devaient constituer des corridors de biodiversité dans les projets initiaux. Pour la petite faune, trouver ces corridors dans les milieux urbains et ainsi de perdurer alors que bon nombre d'espèces sont aujourd'hui en voie de disparition. Les zones naturelles protégées par les PLU, et la politique des trames vertes et bleues lancée après le Grenelle de l'environnement de 2007 contribuent au maintien des espèces, et aux migrations saisonnières de certaines. Mais aujourd'hui ces mesures doivent être renforcées par un maillage vert plus important au sein des villes.

La question du paysage urbain prend ici tout son sens : si on végétalise davantage d'espaces, quitte à désartificialiser certaines surfaces, afin de favoriser une meilleure santé des citoyens, on favorise en même temps celle de la biodiversité ! Il faut en effet savoir que le déplacement des espèces,

végétales et animales, se fait quand les zones refuges sont distantes de 300 m au maximum (ou entre 200 et 500 m pour les espèces aquatiques) selon des études effectuées par des écologues américains (4). En plus de cette distance à respecter pour ne pas isoler les espèces et appauvrir leur nombre, la multiplicité des zones végétalisées en ville permet aussi une bonne diversité génétique et la reproduction dans des conditions proches de celles des milieux naturels – quand ces espaces sont gérés de façon écologique en zéro phyto. Ce sont les principes de la connectivité écologique : celle-ci englobant à la fois la quantité des réservoirs de biodiversité, leur superficie et leur proximité facilitant les mouvements entre les organismes et les ressources.

Avoir un espace vert à moins de 300 m des habitations rentre ainsi dans le principe d'une bonne connectivité écologique protégeant la biodiversité. C'est depuis de nombreuses années la recommandation maintes fois réitérée par les acteurs de la filière du paysage, dont l'Unep. Cette recommandation a encore du mal à être prise au sérieux par les décideurs et promoteurs qui prennent souvent le parti de construire afin de rentabiliser au maximum le foncier, malgré les attentes des urbains demandant eux aussi plus de nature en ville.

(4) Making nature's city, 2019, San Francisco Estuary Institute

Caloptéryx vierge, libellule vivant près des rivières



Aire de jeux végétalisée à Vincennes, conception Michel Péna

Des outils pour un nouveau paysage

De nombreuses villes déclarent déployer une politique en faveur de la biodiversité et concrètement, ont déjà lancé des inventaires faune-flore sur leur territoire. Cependant, la mise en place d'un plan biodiversité trébuche souvent sur des considérations financières et des schémas directeurs encore basés sur le développement prioritaires des infrastructures et des logements. Pour faire tomber ces barrières, des outils peuvent permettre de prouver concrètement les bénéfices des espaces végétalisés en ville. À la suite de la politique des trames vertes et bleues lancée en 2007, le Plan biodiversité de 2018 a inscrit de nombreuses mesures visant à renforcer la préservation du vivant. Cela oblige les collectivités territoriales à carto-

graphier les espaces constituant des réservoirs de biodiversité ainsi que les corridors qui assurent le déplacement des espèces entre ces réservoirs. Cette cartographie peut aider à protéger des zones et donner un cahier des charges plus strict aux promoteurs et constructeurs incluant un quota d'espaces verts de pleine terre et de végétalisation du bâti plus important.

L'outil appelé Toolkit est susceptible lui aussi de jouer en faveur des espaces de renaturation. Cet outil de mesure des externalités positives des espaces verts en ville analyse tous les facteurs qui entrent en jeu dans le calcul concret de leurs impacts sur les habitants, la vie sociale et l'économie des lieux. Étudié et suivi par l'interprofession Val'hor, il est déjà testé dans plusieurs communes.

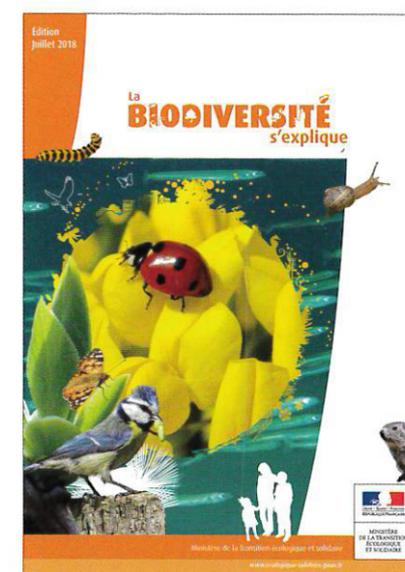
Les entreprises du paysage se mobilisent aussi car en tant que prestataires de services dans le domaine du vivant, elles travaillent pour la biodiversité qui est une composante intrinsèque des espaces végétalisés. La finalité des différents métiers, distincte selon chacun, concourt ainsi à ce que toute la chaîne soit vertueuse : le paysagiste-concepteur conçoit les projets, l'écologue veille à la résilience des écosystèmes dans le temps et l'entrepreneur du paysage suit les besoins de ses clients portant sur la fonctionnalité, l'usage et l'esthétique du lieu. Ils agissent tous dans l'optique de préserver la biodiversité, mais la favoriser n'est pas toujours l'objet de la demande des commanditaires.

Pour convaincre ces derniers de participer au nouveau schéma urbain souhaitable pour les années à venir, l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) propose aujourd'hui la mise en place de certificats de biodiversité. Élaboré dans le but d'associer à la fois un meilleur cadre de vie aux citadins et la protection de la biodiversité, ce nouvel outil s'appuie sur l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) prévu par le Plan biodiversité au niveau national. Via l'obtention de ces certificats de biodiversité, toute nouvelle construction impliquant une imperméabilisation des sols devrait compenser celle-ci sur une surface égale. Ces certificats seraient générés par toute opération de désimperméabilisation, dépollution, renaturation des sols ou de végétalisation du bâti. Ils permettraient d'une part

au gouvernement de contrôler l'artificialisation des sols, et aux collectivités de faire subventionner leur travaux de renaturation. D'autre part, le dispositif inciterait les acteurs de l'aménagement responsables de l'imperméabilisation des sols à être économes de ces surfaces dans leurs projets, en les responsabilisant sur la valeur de la pleine terre et de la nature. Moins ils auraient à collecter de certificats en retour des opérations de construction, plus ces opérations seraient vertueuses en termes de biodiversité préservée. En parallèle, les renaturations effectuées en compensation et génératrices de certificats seraient ensuite réalisées par des entreprises spécialistes du vivant et des sols disposant d'un label porté par QualiPaysage. Cela garantirait la fiabilité et la qualité des travaux.



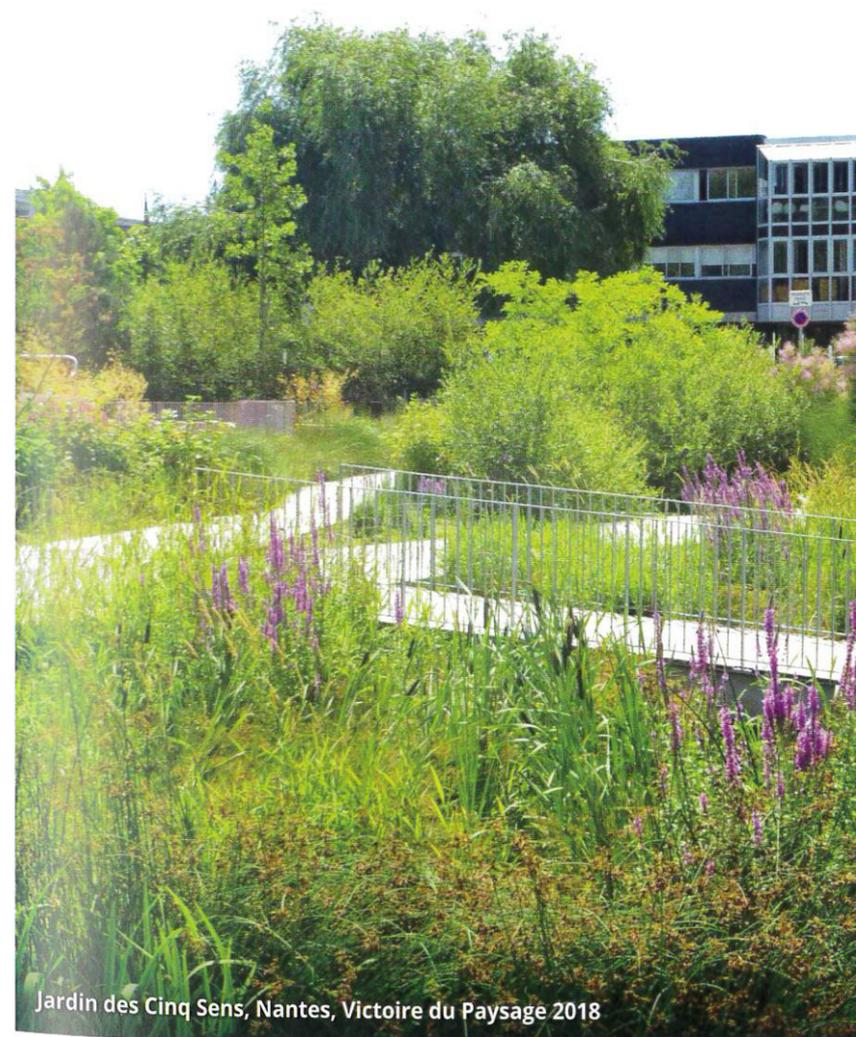
Désimperméabilisation dans une rue de Strasbourg



©DR



Sentier pieds nus créé par la ville de Muttersholtz, capitale française de la biodiversité en 2017



Jardin des Cinq Sens, Nantes, Victoire du Paysage 2018

Car il n'est en effet pas suffisant d'éviter l'étalement urbain en densifiant la ville. Sans nature, une ville très dense devient invivable, déjà à l'heure actuelle, et de façon plus évidente encore dans les années à venir avec le réchauffement du climat.

Avancer ensemble pour des villes plus résilientes demain implique la coopération de tous les corps de métiers de la filière du paysage ainsi que celle des décideurs, aménageurs et constructeurs.

www.lesentreprisesdupaysage.fr
www.land-act.fr
www.penapaysage.com
www.valhor.fr
www.arb-idf.fr